



20^e session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

EL SALVADOR

(Genève, le 27 octobre 2014)

Intervention du Luxembourg

Monsieur le Président,

Le Luxembourg remercie le Salvador pour la présentation de son rapport national.

Ma délégation se félicite du partenariat établi depuis de nombreuses années avec le Salvador sur le plan de la coopération au développement. Le Luxembourg salue le Salvador pour la ratification du second Protocole facultatif du Pacte sur les droits civils et politiques en avril derniers. Il salue également les résultats encourageants obtenus dans la lutte contre la mortalité maternelle.

1. La **violence à l'égard des femmes et des filles** demeure un sujet de préoccupation. Bien que plusieurs mesures importantes aient été prises dans ce domaine depuis le dernier EPU du Salvador, ces initiatives peinent à produire des effets garantissant la réduction de ce fléau.

Le Luxembourg recommande au Salvador de prendre toutes les mesures nécessaires, afin de garantir une application pleine et effective des lois sur la protection des femmes et des filles, afin de renforcer les droits des victimes, mais aussi de lutter contre l'impunité des auteurs de violences à leur rencontre.

2. Le Luxembourg est préoccupé par le fait que le recours à l'avortement continue à être considéré en toutes circonstances comme une infraction pénale.